

Sécuriser son contrat d'assurance-vie luxembourgeois dans un coffre-fort suisse



La pandémie a entraîné un gonflement spectaculaire des dettes publiques et privées.

Comment les Etats et les entreprises vont-ils payer la facture ?

Augmenter les impôts ne pourra être une solution. Cela ne ferait que casser tout espoir de reprise.

L'épargnant sera appelé à la rescousse grâce à la « répression financière ». Le rendement de ses placements devra être inférieur au taux de croissance nominal de l'économie afin que le « boulet de la dette » puisse se résorber progressivement.

Il n'est par ailleurs pas certain que cette « répression financière » soit suffisante. Le système financier international, notamment la zone Euro, pourrait ne pas sortir indemne de la pandémie.

Comment dans ce contexte **protéger ses économies ?**

La première réponse consiste à investir dans un contrat d'assurance-vie luxembourgeois. Il est organisé autour de la notion de « triangle de sécurité » qui garantit la séparation entre les avoirs des souscripteurs et les actifs des autres créanciers de la compagnie d'assurance. Les engagements envers le souscripteur sont représentés par des actifs déposés auprès d'un établissement de crédit agréé par les autorités de contrôle. Ils sont maintenus sous la surveillance des autorités grâce à une convention de dépôt tripartite entre le Commissariat aux Assurances, la banque dépositaire et la compagnie d'assurance.

En outre, les dispositions françaises sont inapplicables au Luxembourg. Votre contrat ne pourra de ce fait subir les effets de la loi « Sapin » qui permet au législateur français, dans certaines conditions, de bloquer temporairement les rachats sur votre contrat.

Pour renforcer votre sécurité, choisissez une banque dépositaire suisse

Le Luxembourg est une place financière mondiale stable, compétitive et innovante.

Mais le Luxembourg est ancré au cœur de l'Union Européenne.

Qu'arrivera-t-il à votre contrat Luxembourgeois si le système monétaire européen implose ?

A priori, rien. Le « triangle de sécurité » apporte une garantie suffisante.

Vous pouvez toutefois prévoir une couche de sécurité supplémentaire en plaçant votre contrat d'assurance-vie luxembourgeois dans une banque dépositaire située en Suisse.

La Suisse est le leader mondial de la gestion de fortune privée transfrontalière. Elle gère 7,000 milliards de CHF d'actifs, dont 48% proviennent de l'étranger. Elle se caractérise par sa sécurité (protection des données fiable, réglementation complète par la surveillance réglementaire suisse) et par sa tradition d'ouverture et de flexibilité. Elle ne fait enfin pas partie de la Zone Euro.

Le Cabinet Maubourg Patrimoine vous propose une solution consistant, pour une épargne minimum de 250.000 euros, à ouvrir un contrat au Luxembourg, auprès de Lombard, et à placer l'argent dans une banque dépositaire Suisse, Oddo BHF Suisse SA.

L'épargne est investie sur un Fonds d'Assurance Spécialisé dans lequel nous pouvons vous aider à définir votre allocation parmi une large d'OPCVM, de produits structurés, de supports immobiliers et de fonds de private equity.

Pour obtenir plus d'informations :

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- ☎ 01.42.85.80.00